

# Bureau Fédéral

## Réunion du 21 Décembre 2018 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Catherine GISCOU et Stéphanie PIOGER.

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON et Yannick OLIVIER.

Invités : Mmes Françoise EITO et Valérie ALLIO. M. Christian MISSER.

Invités et assistent en partie : MM. Alain BERAL, Pierre COLLOMB et Mili SPAHIC.

Excusés : Mme Nathalie LESDEMA. M. Alain SALMON.

Assistent : Mmes Amélie MOINE, Céline REFFET et Ludivine SAILLARD.

MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Jean-Philippe GAUDICHAU, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS.

ANNEXES	
N°	Intitulé de l'Annexe
1	2018-12-21 BF Annexe 1 - 0 - DG RH Mouvement du personnel
2	2018-12-21 BF Annexe 2 - Programme équipes de France 2018-2019
3	2018-12-21 BF Annexe 3 - 2-DFE-FORMATION-Point général
4	2018-12-21 BF Annexe 4 - 2-DFE-OFFICIELS-Modifications ERO - VFIN
5	2018-12-21 BF Annexe 5 - 1-HN Point général V2
6	2018-12-21 BF Annexe 6 - Modifications Réglementaires DAJI
7	2018-12-21 BF Annexe 7 - Présentation SG V1 TBE
8	2018-12-21 BF Annexe 8 - 6 DAJI CF 3x3 V1
9	2018-12-21 BF Annexe 9 - 2 DFE CF Dirigeants VFIN
10	2018-12-21 BF Annexe 10 - 4 DJT CF Démarche Territoriale VFIN
11	2018-12-21 BF Annexe 11 - 5 DCPS CF Compétitions VFIN
12	2018-12-21 BF Annexe 12 - 6 DAJI CF Clubs CF-PN VFIN

### 1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres et invités présents. C'est la dernière réunion de cette année 2018.

Le nombre de licences est à ce jour de 560.770, avec 496.023 licences compétition, 2.326 licences Contact Avenir et 62.421 licences Contact OBE, ce qui laisse apparaître une stabilisation de la baisse à -1,6% du nombre des licences par rapport à l'année dernière à la même date.

Les membres du Bureau Fédéral ont une pensée pour les victimes de l'attentat de Strasbourg.

### 2. Présidence.

a. Point au national et à l'international

Jean-Pierre SIUTAT informe qu'il s'est rendu en Serbie pour le tirage au sort de l'Euro. En marge de ce tirage au sort était organisée sur place une cérémonie pour l'inauguration d'un monument afin de sceller l'amitié franco-serbe, en présence de nombreuses personnalités, dont la Ministre des sports, l'Ambassadeur de France, le Président de la fédération serbe, de la FIBA Europe, Natasa Kovacevic et le Maire Adjoint de Belgrade.

Il s'est également rendu à Munich pour une réunion extraordinaire du Bureau de la FIBA Europe. Des discussions ont eu lieu sur l'avenir de la FIBA Europe, qui sera maintenue comme une structure à part entière. Lors du week-end du Comité Directeur avait lieu au même moment une réunion du Bureau de la FIBA, avec la nomination du nouveau Secrétaire Général et un débat sur l'avenir de la FIBA Europe avec une très bonne intervention de son président. Il est important de constater une nette amélioration des relations. Proposée par la France, l'organisation d'un séminaire des Fédérations par la FIBA Europe début Mars 2019 est à l'étude.

Il s'est ensuite rendu à Istanbul pour assister à une rencontre de l'EuroLeague masculine puis féminine, durant laquelle il a pu rencontrer Valérie GARNIER et Bria HARTLEY.

Au niveau national, les travaux pour la création de l'Agence du sport se poursuivent, avec les difficultés que nous connaissons (financements, positionnement des collectivités territoriales, etc...). Deux réunions se sont récemment tenues au CNOSF. Une étude est en cours pour l'organisation d'une réunion regroupant les Comités Directeurs des Fédérations Olympiques.

#### b. Réforme Territoriale :

Jean-Pierre SIUTAT communique un point sur la réforme territoriale :

- AG de fusion de la Ligue PACA : Election de Jean-Pierre BRUYERE à la présidence de la nouvelle Ligue. Patrick COLLETTE aura des fonctions dans la mise en place de la nouvelle gouvernance.
- Election d'Olivier BLATRIE à la présidence de la Ligue ARA, en remplacement de Jean-Pierre GOMEZ.

Jean-Pierre SIUTAT évoque le problème du financement des copieurs de la Ligue des Hauts de France et précise qu'une étude et une procédure sont en cours. Dans l'attente de l'issue de cette procédure, le Bureau Fédéral décide, à titre conservatoire, que M. David ATTAR ne soit plus convoqué aux réunions de Commissions de la FFBB dont il était membre.

Jean-Pierre SIUTAT s'est récemment rendu en Alsace où il a rencontré certains clubs, qui lui ont fait part des difficultés rencontrées par les clubs à couvrir de grandes distances.

#### i. FART : Ligues régionales Bourgogne Franche-Comté et Grand Est.

Jean-Pierre SIUTAT expose les demandes à valider :

- Pour la Ligue Grand Est : recrutement d'une CTO : Julia MORABITO. Avis favorable du CCN.

**Validation du Bureau Fédéral (René KIRSCH n'a pas pris part au vote)**

- Pour la Ligue Bourgogne / Franche Comté : Domiciliation du siège à Dijon (avec une mutualisation d'une partie des locaux avec le CD 21 et le CD 25). Avis favorable du CCN.

**Validation du Bureau Fédéral, avec une aide à hauteur de 10%, sur présentation des factures acquittées.**

Il informe par ailleurs que la dernière réunion du CCN s'est tenue ce matin.

#### c. Premières suites du Séminaire des Dirigeants (Troyes) & Comité Directeur (INSEP) :

##### i. Compte-rendu du Conseil des Présidents de LR

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que l'Ordre du Jour était très important. Il est souhaitable de faire un tour de table à chaque réunion. Très bons échanges, dans une excellente ambiance. A noter :

- Forte volonté des présidents des régions à travailler sur des dossiers nationaux.
- PPF : harmonisation de la gestion des finances. Fondation du pacte de performance.
- Débat très intéressant sur la charte des officiels : une vraie disparité territoriale existe.
- Volonté d'indépendance et d'autonomie, tout en respectant le cadre fixé par la FFBB.

Les présidents présents ce jour sont ravis de cette organisation et du déroulé de cette réunion.

Christian AUGER a pu constater que quelle que soit la taille de la Ligue, les difficultés rencontrées sont identiques dans toutes les structures.

René KIRSCH pense qu'il est nécessaire de reproduire ce fonctionnement au niveau des Comités, notamment pour la partie des finances.

Paul MERLIOT fait part de travaux réalisés dans un excellent état d'esprit, lors du séminaire des dirigeants.

ii. Charte des Officiels : Groupe de travail, objectifs et calendrier

Jean-Pierre SIUTAT rappelle la mise en place de la V2 de la Charte des Officiels, pour lequel le groupe de travail se réunira le 7 Janvier prochain. Une présentation sera faite au Bureau Fédéral du 18 Janvier 2019.

Des problèmes de désignation sont soulevés, une étude doit être réalisée sur ce point.

iii. Offres de licences et dématérialisation.

Jean-Pierre SIUTAT expose la V2 des travaux réalisés sur l'étude des licences. La finalisation de la dénomination des extensions est en cours.

Une discussion s'engage sur le fonctionnement actuel et le devenir de la part des mutations et diverses pistes sont avancées. Les présidents de structures présents sont chargés de faire une projection, et d'en faire un retour afin qu'une présentation soit faite au Bureau Fédéral du 18 Janvier 2019.

Une seconde discussion s'engage sur le joueur compétition (extensions 1 et 2), avec notamment la problématique de l'autorisation secondaire.

La problématique de la participation hors clubs est évoquée, notamment sur les camps de basket.

iv. Répartition des compétences et des missions 5x5.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que suite au Séminaire des Dirigeants, il est nécessaire de finaliser aujourd'hui la répartition des compétences et missions du 5x5.

Thierry BALESTRIERE explique que la présentation met en évidence quelques ajustements, mais sans franchement exploiter les idées, peu nombreuses, émises lors du Séminaire de Troyes.

Les membres du Bureau Fédéral sont chargés d'étudier le tableau proposé et d'en faire un retour lors du prochain Bureau Fédéral.

v. Plan de féminisation

Jean-Pierre SIUTAT rappelle la mise en place d'un plan de féminisation. Il est maintenant question de mettre en œuvre le réseau sur le terrain. Les actions seront lancées quand le réseau sera identifié. Un état des lieux est en cours de réalisation.

Françoise EITO communique les pistes avancées au niveau de son territoire :

- Intervenir dans les STAPS.
- Recenser les référents dans les structures.
- Instaurer une journée "féminine", dédiée à la communication et à la mise en place d'événements.

vi. Pôles Espoirs

Jean-Pierre SIUTAT confirme la volonté de conserver les pôles espoirs sur le territoire. Il faut maintenant étudier les possibilités de financement.

Alain CONTENSOUX pense que les travaux entrepris sur les U 13 par les Comités Départementaux doivent se poursuivre.

d. FFBB 2024 & Club 3.0.

i. Demandes d'affiliation :

Mili SPAHIC expose les trois demandes d'affiliation reçues par la Commission :

- Sport Event Corporation : le dossier est complet, la Ligue, le Comité et la Commission FFBB 2024 ont émis un avis favorable..

**Validation du Bureau Fédéral.**

- Grand Toulouse Basketball : le dossier est complet, la Ligue, le Comité et la Commission FFBB 2024 ont émis un avis favorable..

**Validation du Bureau Fédéral.**

Lang & Westermann Association : Après examen du dossier et avis de la commission FFBB 2024 & Club 3.0, il apparaît que l'association n'a pas pour activité une des pratiques non compétitives appartenant au VxE.

**Refus du Bureau Fédéral d'affilier la structure**

ii. Convention de partenariat et d'affiliation des établissements.

Mili SPAHIC expose le nouveau projet de convention d'affiliation, qui sera signée pour 3 saisons sportives.

Un débat s'engage.

Suite aux remarques faites ce jour par les membres du Bureau Fédéral, un nouveau projet sera présenté ultérieurement.

iii. Lancement d'une consultation mensuelle via eFFBB (propositions de thèmes et questions pour le 1er trimestre 2019).

Mili SPAHIC explique la mise en place d'un sondage régulier à destination des clubs afin d'évaluer les politiques fédérales (à raison de 5 à 6 sondages par an). L'objectif est que cette consultation permette de comprendre les freins rencontrés par les clubs sans que la consultation elle-même ne soit contraignante. Concrètement, il s'agira d'un formulaire "forms", succinct, accessible via un lien qui sera disponible sur eFFBB. Le projet proposé est le suivant :

- Mi-janvier : sur le thème du 3x3.
- Mi-février : sur le thème du 5x5
- Mi-avril : sur le thème des VxE.

Jean-Pierre SIUTAT demande que les questions posées soient des questions fermées, seule la dernière sera ouverte.

### **3. Délégation Compétitions & Pratiques Sportives.**

a. Point général

Gérald NIVELON communique un point général sur la Délégation Compétitions et Pratiques Sportives :

- Les calendriers de la deuxième phase des championnats de France Jeunes sont sortis le 14 décembre 2018.
- Tirage au sort de la Coupe de France Joé JAUNAY ce midi.
- Tirage au sort des 1/8 et 1/6 de finale de Coupe de France U17M et U18F effectués cette semaine.
- Réception des vainqueurs des Coupes Territoriales Qualificatives au Trophée Coupe de France Séniors pour le 26 décembre 2018.

b. Récapitulatif des organisations de phases finales (Saison 2018-2019).

Gérald NIVELON expose le récapitulatif des organisations de phases finales pour la saison 2018-2019. Une nouvelle présentation sera effectuée lors du Bureau Fédéral du 18 janvier 2019.

### **4. Direction Générale / Direction Technique.**

a. Point général

Alain CONTENSOUX communique un point général sur la Direction Générale :

- Ralentissement des services durant ces périodes de fêtes. De nombreuses heures supplémentaires ont été accumulées durant l'été.
- Réunion avec les chargés de développement pour faire un point avec eux sur leurs missions, suite à leur mise en place. Quelques difficultés rencontrées dans certains territoires. Souhait de mise en place d'un lien avec les ETR.
- Organisation d'un séminaire des DTR le 25 janvier 2019.
- Signature de la convention ETR en Bretagne
- Accord de principe du Président de la Ligue de la Réunion pour la prochaine tournée du CFBB.

Il expose les mouvements de personnel (Annexe 1).

b. Programme des équipes de France.

Jacques COMMERES communique le nouveau programme des équipes de France (Annexe 2) et donne des informations générales :

- Tirage au sort de l'EuroBasket et des Euros des équipes de France jeunes mercredi et jeudi derniers. Concernant l'EuroBasket Féminin, ce sera une compétition difficile et de qualité. La France sera dans le groupe B, avec la Suède, la République Tchèque et le Monténégro. Cette compétition signera le retour en force de certaines nations comme la République Tchèque, la Serbie et la Russie.
- Le conseil de la FIBA Europe, qui s'est réuni lundi dernier, vient de trouver des lieux pour les compétitions. A noter le changement de dates de la compétition des U16 Féminines.
- Un séminaire s'est tenu à Istanbul, regroupant tous les coachs du secteur féminin des équipes nationales, avec la participation active de Valérie GARNIER et Grégory HALIN.

c. Candidatures à l'organisation de manifestations internationales.

Jean-Pierre SIUTAT informe que la FIBA a lancé les appels à candidatures pour l'organisation des Euros 2021 Masculins et Féminins. Il souhaite le positionnement du Bureau Fédéral pour se porter candidat à l'organisation de manifestations internationales et notamment l'Euro Féminin 2021, l'organisation d'un Euro Masculin restant très onéreux.

<b>Validation du Bureau Fédéral.</b>
--------------------------------------

## **5. Délégation Jeunesse & Territoires.**

a. Point général

Cathy GISCOU communique un point général sur la Délégation Jeunesse et Territoires :

- 62.421 Licences Contact OBE à ce jour. Nous approchons des 80.000 licences en tout avec les licences contact OBL et OBC.
- Demande de nos partenaires : garder la différenciation sur le comptage des licences contact en fonction des 3 différentes opérations.
- Signature ce jour de la convention USEP.
- Patryck POMONEL vient d'être élu nouveau Président de la Ligue de Martinique.

b. Commission Fédérale Démarche Territoriale – Validation des aides fédérales Emploi Démarche Territoriale.

Cathy GISCOU expose les propositions d'aides fédérales emploi et en profite pour remercier Anne-Marie ANTOINE pour le travail réalisé.

Après discussion, une enquête sera réalisée sur l'absence des CTF lors du regroupement obligatoire et une nouvelle proposition d'attribution des aides sera faite au prochain Bureau Fédéral. Par principe une retenue de 500€ sur l'aide fédérale sera proposée si absence du CTF au regroupement obligatoire.

c. Commission Fédérale Démarche Clubs.

i. Convention de rattachement territorial.

Pierre DEPETRIS expose la convention à valider ce jour :

N° du club	Commentaire
BFC0071023 - AS LA CHAPELLE DE GUINCHAY	Convention reçue 25/10/2018, avis favorable CDC

**Validation du Bureau Fédéral.**

ii. Affiliation clubs

Pierre DEPETRIS propose l'affiliation du nouveau club de BC Porte Ile de France (CD 78), dont le dossier est complet.

**Validation du Bureau Fédéral.**

d. Commission Fédérale des Equipements – Nouveaux types de structures/salles de basket.

Sébastien DIOT explique que la Commission Fédérale des Equipements a reçu des demandes d'homologation provenant de propriétaires de nouveaux lieux de pratiques (3x3 et 5x5) :

- Hoops Factory à Evry (91)

**Refus du Bureau Fédéral.**

- The One Ball à Noisy le Grand (93)

**Validation du Bureau Fédéral.**

Une étude est à mener sur les critères d'homologation des salles et terrains accueillant du 3x3.

## **6. Délégation Formation & Emploi.**

a. Point général.

Christian AUGER communique un point général sur la Délégation Formation & Emploi (Annexe 3).

b. Objectifs de formation des JIG.

Christian AUGER fait un retour sur la réunion du groupe de travail et expose les différentes propositions :

- Proposer des formations à tous les acteurs.
- Inscrire les JIG dans un parcours de formation tout au long de leur « carrière sportive », sous différentes propositions.
- Développer une offre de formation JIG en rapport avec le projet Club 3.0 et les principales orientations politiques de la FFBB.
- Privilégier des formations diplômantes et/ou permettant d'intervenir en autonomie
- Limiter les coûts de formation pour les clubs par différents moyens.
- Valoriser les compétences et les acquis des acteurs par différents moyens.

La prochaine formation JIG aura lieu les 26, 27, 28 et 29 Août 2019.

**Validation du Bureau Fédéral des principes proposés.**

c. CFD – Formation des Dirigeants – Point de situation.

Christian AUGER communique un point de situation sur la formation des dirigeants :

- Bonne organisation du Campus 2018, qui termine son budget à l'équilibre.
- Campus 2019 : projet d'organisation du 29/08 au 01/09/2019 à St Paul les Dax.
- Réunion des Secrétaires Généraux et Trésoriers de Ligues Régionales le 21 Septembre 2019, avec pour thème "Comment travailler avec un Directeur Territorial".
- Quid de la reconduction du Campus après 2019 et sous quel format.

Le Bureau Fédéral décide de reverser le léger excédent à la Ligue des Pays de la Loire qui s'est impliquée financièrement dans cette organisation.

d. CFT – Statut du Technicien – Point de situation.

Matthieu SOUCHOIS communique un point de situation sur le statut du technicien :

- Composition de la Commission : proposition d'ajouter Fawzi LARBI

**Validation du Bureau Fédéral.**

- Point de situation : les notifications des pénalités vont prochainement être adressées.
- Staffs techniques : des modifications sont proposées sur la qualification et le nombre de personnes
- Quelques pratiques sont à réguler :
  - o Les prête-nom
  - o Les changements ou le remplacement temporaire des assistants.
  - o Les pénalités financières.
  - o Clarifier les conditions de changement ou de remplacement de technicien
  - o Intégrer les exigences du cahier des charges CFCP

i. Obligations sur les compétitions jeunes

Matthieu SOUCHOIS informe que les obligations sont fixées pour les championnats de France, pour les divisions inférieures, c'est du ressort des territoires concernés.

Thierry BALESTRIERE pense qu'une étude doit être réalisée pour connaître les besoins et la réalité du territoire.

e. CFO – Composition des ERO.

Matthieu SOUCHOIS expose les modifications à prendre en compte dans la composition des ERO (Annexe 4).

**Validation du Bureau Fédéral.**

f. Création d'un groupe réserve en Championnat de France.

Matthieu SOUCHOIS explique la nécessité de créer un groupe réserve pour aller en Championnat de France entre le groupe "Arbitre Fédéral" et le groupe "Arbitre National". Les répartiteurs rencontrent quelques soucis de sous-effectifs dans certaines régions, pour pouvoir faire correctement les désignations de NF1 principalement. Il est donc proposé un dispositif dérogatoire à la Charte des Officiels, pour cette saison, pour créer un groupe réserve d'arbitres fédéraux qui pourraient être désignés en cas de manque sur une rencontre.

**Validation de principe du Bureau Fédéral.**

## **7. Délégation Haut Niveau.**

a. Point général.

Philippe LEGNAME communique un point général sur la Délégation Haut Niveau (Annexe 5).

b. HNO – Formation des arbitres - Proposition de clauses spécifiques pour les arbitres FIBA.

Paul MERLIOT informe que 3 arbitres qui officiaient en EuroLeague ont été retirés de la future liste FIBA 2019/2021.

Il propose donc de libérer les places de :

- Joseph BISSANG
- Mehdi DIFALLAH
- Hugues THEPENNIER

Ils seront remplacés par de nouveaux jeunes potentiels.

c. Ligue Nationale de Basket.

Alain BERAL communique un point général sur la Ligue Nationale de Basket :

- Il communique les résultats des clubs sur le plan européen.
- De nombreuses sollicitations du gouvernement concernant la loi sur le sport
- Echanges avec les autres ligues en Europe. Le constat est fait de la fragilité de structure de ces ligues.
- En interne, le plan des 23 propositions est en route.
- Possibilité du transfert du club de Levallois vers Boulogne, à la fin de cette saison.
- Le All Star Game se déroulera le 29 décembre 2018 à l'AHA et se jouera certainement à guichets fermés. Chaque équipe présente représentera une association liée à l'enfance.
- 2020 nouvelle salle de 5500 places à Disneyland Paris, avec une nouvelle structure. Il informe du souhait du Hand Ball de prendre la place du Basket dans ce créneau.
- L'ASVEL est retenu en EuroLeague pour 2 ans. Les relations avec l'ECA sont toujours compliquées. Des manœuvres sont opérées par les Ligues nationales pour récupérer la partie marketing et les droits TV.
- Concernant les Arbitres : beaucoup de rencontres de PRO B sont disputées avec un arbitre qui passe à côté de sa rencontre. La FFBB est bien consciente du problème évoqué et cherche des solutions.
- Toujours les mêmes soucis rencontrés avec la construction des calendriers, il n'y a pas assez de journées disponibles notamment en raison des compétitions de l'Equipe de France.
- Des tensions ont lieu actuellement avec le SNB. Des concessions ont été faites sur le droit à l'image, mais aujourd'hui le SNB n'est pas satisfait et en demande plus.

Jean-Pierre SIUTAT explique que plusieurs scénarii seront à l'étude. Il a rencontré les représentant du SNB. Il a par ailleurs assisté à la réunion de l'ANDES sur la Commission Professionnelle et le lendemain à une réunion CERFRES, où il a entendu des remarques car la LNB n'a pas de compétence sur les équipements. Il propose une concertation plus fréquente avec la LNB pour évoquer ces sujets.

## 8. Délégation 3x3.

- a. Point sur le championnat et les tournois.

Jérôme PRIGENT communique un point sur le championnat et les tournois :

- Les ballons sont arrivés dans les Comités et seront prochainement distribués aux clubs.
- Réunion cette semaine pour étudier les dossiers des Opens Plus. La commission a reçu les demandes pour 16 tournois masculins et 17 tournois féminins. Ces dossiers seront étudiés par la Commission 3x3 le 10 janvier prochain.
- Réunion le 17 janvier prochain avec les organisateurs des Opens Plus, afin de finaliser le circuit.
- Les nouveaux dossiers d'homologations sont terminés et seront beaucoup plus simples et faciles à remplir pour les organisateurs.
- Présentation des tableaux d'activité prévue pour le Bureau Fédéral du 18 janvier 2019.
- Réunion hier sur l'arbitrage 3x3 dont le compte rendu sera présenté au Bureau Fédéral du 18 Janvier prochain.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la mise en place d'un indicateur d'activité sur le 3x3. Il rappelle par ailleurs notre candidature à l'organisation de l'Euro 3x3 de 2021. Il a également rencontré le Président du Grand Poitiers qui lui a confirmé son souhait d'organiser un tournoi Challenger et un tournoi WWN féminin. Le promoteur marseillais qui avait traité directement avec la FIBA, s'est également montré intéressé pour l'organisation d'un tournoi Challenger.

## 9. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles.

- a. Point général

Stéphanie PIOGER communique un point général sur la Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles : publication au Journal Officiel de l'ordonnance transposant dans le code du sport les principes du Code mondial antidopage le 20 décembre 2018 laquelle retire notamment la compétence disciplinaire des fédérations en première instance et en appel pour les infractions en matière de dopage. Seule l'Agence Française de Lutte contre le Dopage sera dorénavant compétente.

- b. Principes de modifications réglementaires.

Stéphanie PIOGER expose les principes de modifications réglementaires à opérer (Annexe 6).

- c. Statuts des structures - Etude des statuts actuels et propositions d'évolutions



Stéphanie PIOGER informe que les travaux sur ce dossier sont en cours et seront présentés au Bureau Fédéral du 18 janvier 2019.

d. Etude sur l'ensemble des règles de brûlages dans nos règlements

Stéphanie PIOGER informe que ces règles sont susceptibles d'évoluer au regard de la nouvelle offre de licence.

e. Demandes de dérogation

Stéphanie PIOGER expose les demandes de dérogation :

- Paris Basket : l'entraîneur assistant de l'équipe évoluant en championnat PRO B souhaiterait rejouer dans son club d'origine en 2<sup>ème</sup> division Départementale et sollicite l'accord du Bureau Fédéral pour obtenir une JC2 sans justifier d'un changement de domicile.

**Accord du Bureau Fédéral.**

- Paris Basket demande deux dérogations et/ou précisions pour que 2 joueurs ayant un contrat professionnel avec l'équipe évoluant en championnat PRO B puissent évoluer avec l'équipe réserve de NM2.
- Il est rappelé que l'article 434 des Règlements Généraux prévoit déjà comme dérogation que les joueurs ayant un contrat de travail de 3 ans maximum qui fait immédiatement suite à une convention de formation signée avec un club disposant d'un centre de formation agréé et ceux signés avec un Joueur Formé Localement de moins de 23 ans, dès lors que le club effectue sa première saison en championnat PRO B et a déposé une demande d'agrément de son centre de formation peuvent être autorisés à participer.

**Refus du Bureau Fédéral d'accorder une toute autre dérogation à ces dispositions.**

- Demande de dérogation pour deux joueurs U20 introduite le 14 novembre 2018 : une équipe d'Auvergne – Rhône – Alpes était engagée en NM3. En raison de problèmes liés aux déplacements, l'équipe a déclaré un forfait général avant le début du championnat. Les jeunes avaient muté pour jouer dans ce club en NM3 (qui fait partie d'une CTC) et disposaient d'une licence AS U20 pour jouer dans un autre club. Dans la CTC, il y a une équipe qui évolue en pré-national. L'idée est de leur faire accorder une deuxième licence AS au sein de la même CTC pour leur permettre d'évoluer en pré-national et d'acquérir du temps de jeu à un niveau compétitif.

**Accord du Bureau Fédéral.**

- Le club de Brissac évoluant en championnat de NM1 a été déclaré forfait général et est en attente d'une décision de liquidation judiciaire qui devrait intervenir courant janvier. En application de l'article 2.1 des Règlements Sportifs Généraux, un joueur ne peut représenter au cours de la même saison sportive qu'un seul club dans les diverses compétitions nationales et prénationales. Toutefois, dans l'hypothèse où un club serait judiciairement liquidé au cours de la saison sportive, cette restriction pourrait être levée par le Bureau Fédéral.

Deux joueurs et le Syndicat National des Basketteurs ont déjà sollicité la Fédération pour bénéficier d'une telle dérogation.

**Accord du Bureau Fédéral pour l'ensemble des joueurs de NM1 du club, sous réserve du prononcé de la liquidation judiciaire de l'association sportive, afin de leur permettre d'évoluer dans un second club de NM1 au cours de la saison sportive 2018/2019. Il est précisé qu'une licence JC1 leur sera alors attribuée.**

f. Conseils d'honneur dans les structures (LR et CD)

Stéphanie PIOGER rappelle les dispositions prises lors d'une précédente réunion du Bureau Fédéral concernant les Conseils d'Honneur Régionaux et Départementaux.

**Le Bureau Fédéral confirme la possibilité aux Ligues et Comités de mettre en place un Conseil d'Honneur au sein de leur structure.**

#### **10. Trésorerie.**

##### a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER communique un point général sur la Trésorerie :

- Poursuite des travaux de la rénovation du siège et harmonisation des locaux. Plusieurs prestataires ont été sollicités. 36 semaines de travaux sur le 4<sup>ème</sup>, le 5<sup>ème</sup> et une partie du 6<sup>ème</sup> ainsi que le rez-de-jardin. Il propose de retenir la société CPB.

**Validation du Bureau Fédéral.**

#### **11. Délégation Marque.**

##### a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER communique un point général sur la Délégation Marque :

- La billetterie pour le match de l'Equipe de France à Nantes fonctionne très bien.
- Les vainqueurs du challenge benjamin partiront aux Etats Unis fin décembre et se rendront à Brooklyn où ils assisteront à un match NBA et à une vente privée de produits NBA. Ils rencontreront Tony PARKER et Nicolas BATUM.
- Suite à la réclamation faite auprès de Nike pour demander une compensation pour la perte de chiffre d'affaires de FFBB Store pour la non livraison des produits, nous avons obtenu une réponse positive de la société Nike.

#### **12. Secrétariat Général.**

##### a. Point général.

Thierry BALESTRIERE communique un point sur le Secrétariat Général (Annexe 7).

##### b. Composition des Commissions

Thierry BALESTRIERE propose de valider les compositions des Commissions Fédérales suivantes :

- Commission Fédérale 3x3 (Annexe 8).
- Commission Fédérale des Dirigeants (Annexe 9).
- Commission Fédérale Démarche Territoriale (Annexe 10).
- Commission Fédérale des Compétitions (Annexe 11).
- Commission Fédérale CF-PN (Annexe 12).

**Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.**

#### **13. Questions diverses.**

Mili SPAHIC informe que le dernier rapport annuel de la cour de compte fait sur le mécénat fait apparaître que le sport représente 2% des 900 millions d'euros de son budget.

René KIRSCH adresse ses remerciements pour le soutien apporté à Strasbourg dans ces tragiques récents événements.

Gérald NIVELON informe de la mise en place d'un observatoire des incivilités avec la LNB, pour la première fois.

Yannick OLIVIER : réunion avec les 4 Vice-Présidents des commissions début janvier et propositions à suivre au Bureau Fédéral du 18 Janvier 2019.

Sébastien DIOT : Optimouv : la FFBB a encore été mise en avant sur l'utilisation de ce logiciel. Le Ministère nous a encore félicité sur ce dossier.

Christian MISSER souhaite remercier les membres du Bureau Fédéral pour les messages de soutien qu'il a reçus. Il informe reprendre doucement ses activités.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 18 Janvier 2019 à Paris.